



BILAN 2021-2022

Roger BADALASSI Président Commission Territoriale Arbitrage

Après une saison 2020-2021 sans handball territorial, quel bonheur de retrouver les gymnases et pouvoir de nouveau pratiquer notre sport.

-Continuité du PPF Arbitrage conformément aux orientations de la DNA/CNA.

-Mise en place de référentiels à destination des Ecoles d'Arbitrage pour la formation de JAJ clubs et profil T3.

La priorité est mise sur les écoles d'arbitrage pour les accompagnateurs des JAJ Clubs avec l'aide des référents secteur et bassins. Grâce à leur travail, des stages et CPS ont pu de nouveau être mis en place sur des Interbassins, Intercomités, Interligues. Cela nous a permis de présenter au tournoi National Intercomités de Cavaillon 4 binômes de niveau. Le binôme Cheniclet/Rezzoug a été désigné pour officier sur les finales Nationales Intercomités à Orléans les 4/5/6 juin. Le binôme Auphant/Cerda a sifflé les finalités des interligues masculins (du 02 au 06 mai 2022 à St Dié), avec notamment une demie finale qui s'est conclue aux jets de 7M.

- 4 binômes : Auphant Cerda ; Orthiz/Maria ; De Riggi/Messana + Aouadi/Layouni (repêchage) ont été présentés en T1N et validés par la CNA pour la saison 2022/2023.

-Désignations championnats territoriaux :

- 22 compétitions (y compris CDF Dpt et Rég ; N3M et N2F) soit 1451 rencontres. Toutes arbitrées.
- 734 matchs en binôme et 717 matchs en monôme.
- 161 suivis ont été faits sur des JAJ qui entrent dans le cursus T3 / T2-T1.

Moins d'une quinzaine de matchs où il a fallu désigner quelques heures, voire une heure avant le match, suite absence (multiples raisons) du ou des JA ou JAJ désignés. Sur 3 rencontres, la disposition relative à l'absence de juge arbitre a été appliquée.

Je remercie l'ensemble des Juges Arbitres et Juges Arbitres Jeunes qui ont permis que toutes ces rencontres aient pu être arbitrées (Merci Dominique pour toutes ces stats).

-Une visio/mois a lieu avec les présidents des commissions, Développement, Sportive, Statuts et Règlements, Discipline, Technique et Prévention des violences, pour préparer toutes les échéances à venir.

Depuis le début de la saison, un énorme travail des référents secteurs avec la commission CMCD a été fait pour aider les clubs dans leurs obligations arbitrales de leur CMCD.

Je remercie le Bureau Directeur et le Conseil des Territoires pour avoir validé la création d'un emploi à temps plein Arbitrage.

- A venir : Formation des Responsables de salle (à travers les Animateurs des Ecoles d'Arbitrage) avec le concours de la commission Prévention des Violences afin de protéger les Juges Arbitres Jeunes. Sans ces JAJ qui ont du courage, il n'y aurait aucune rencontre de handball dans les catégories jeunes.

Les dirigeants des clubs doivent être intransigeants envers ceux et celles qui ne cessent de s'en prendre aux JAJ.

Merci à Sonia, Doriane, Stéphane, Alain, Arnaud, Benjamin, Christophe, Denis, Dominique, Jean-Claude, Henri, Laurent, Marc, Michel, Nicolas, Patrick, Philippe et René pour leur précieuse aide. Sans elles et sans eux, rien n'aurait pu être fait.